



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suresnes, le mardi 9 mars 2010

Mots clés : JURIDIQUE / GOUVERNANCE / PROGICIEL

Legal Suite Version 6 : Une capitalisation de 10 ans d'expérience au service de l'informatique juridique d'Entreprise

Prise en main facile, exclusivement orientée vers le métier des Juristes d'entreprise. Interface utilisateur simplifiée à l'extrême sans pour autant réduire ses performances. La version 6 du progiciel Legal Suite est aujourd'hui disponible. Ses principaux atouts lui ouvrent désormais les portes d'une plus grande communication et interaction avec les autres départements d'une entreprise.

Legal Suite, leader français des solutions juridiques d'entreprises, propose la nouvelle version de son progiciel, la 6ème du nom. Le « Look & Feel » et l'ergonomie de l'application ont été totalement repensés et aménagés selon les besoins de chaque métier de droit - tous représentés dans l'outil - grâce à l'expertise de 10 années d'expérience des Systèmes d'information juridique. Certains modules ont été entièrement refondus ou fortement enrichis. La nouvelle ergonomie de l'application propose une zone de travail beaucoup plus large à l'écran. Dans chaque module, l'on peut constater une réorganisation des informations au niveau des fiches afin d'en faciliter la saisie et la lecture, ainsi qu'une disposition plus logique des onglets.

100% D'EFFICACITE

La nouvelle Interface utilisateur de la Legal Suite est l'un des points forts de cette version 6. « Nous avons adapté le produit à la demande de notre cible, principalement les juristes d'entreprise, mais aussi les opérationnels et fonctionnels qui utilisent de plus en plus Internet quotidiennement dans leur cadre professionnel. Nous avons donc adapté ce principe web à notre progiciel » précisent Thierry Mallat, directeur général et Fabrice Fina, chef de projet et membre de l'équipe R&D. « Nous avons tenu compte des retours de nos clients que nous avons en ligne pour leur maintenance, notamment concernant la disposition des différents éléments graphiques », ajoute Philippe Renon, Responsable du Support Qualité Client.

Tout d'abord, la navigation principale désormais horizontale, en haut de l'écran, à l'identique de ce qui se fait sur le Web, présente tous les modules disponibles. Tous les métiers du droit y sont représentés et le juriste peut ainsi entrer directement dans son périmètre d'expertise. Le nombre de clics afin d'accéder à toute action est désormais réduit. Cette navigation horizontale simplifiée - toujours présente à l'écran quelle que soit l'action entreprise dans l'application - suit en tout point la charte

graphique de LEGAL SUITE et présente les différents modules métier des plus connus et vendus à gauche (LS CONSEIL, LS CONTRATS, LS CONTENTIEUX) aux plus spécifiques sur la droite (LS DELEGATION DE POUVOIRS, LS PROPRIETE INTELLECTUELLE, LS IMMOBILIER-BAUX, LS DONNEES PERSONNELLES). En 2ème niveau, apparaît la barre des menus qui permet d'accéder aux grandes fonctionnalités des modules (créer une fiche, rechercher des informations, etc.) et aux fonctionnalités optionnelles (comme par exemple l'accès à la gestion des fiches « Projets » dans LS SOCIETES). Le 3ème niveau de lecture concerne la barre d'actions qui permet d'agir directement sur les informations présentes dans la base de données. Cette barre d'action se modifie en fonction du métier concerné par le module choisi.

Enfin, toutes les icônes agissant sur les actions transverses à tous les modules, comme par exemple, l'activation des alertes, l'archivage des fiches, l'extraction des données dans un fichier Excel, etc. se situent dans une barre de navigation en haut, à droite de l'écran, permettant une manipulation plus rapide et plus intuitive de l'outil. L'iconographie a été également entièrement revue ainsi que les feuilles de style CSS (Cascading Style Sheets), principal élément de la construction visuelle de l'application.

DES OUTILS DYNAMIQUES

Certains modules ont été refondus et d'autres ont été grandement améliorés. LS DELEGATION DE POUVOIRS propose aujourd'hui une multitude d'organigrammes et une gestion poussée des co-délégations et sub-délégations. LS SOCIETES peut engendrer un nouvel organigramme également qui a la capacité de s'exporter sous Visio®. Pour les organigrammes qui sont générés à la volée, les juristes grâce à une Applet Java, ont la possibilité de les retravailler directement à l'écran. « *Nous avons repensé l'application en unité logique tout en conservant pour chacun de nos modules, les mêmes principes de fonctionnement* » souligne Thierry Mallat. « *Nous avons également amélioré les échanges entre les différents départements d'une entreprise et son service juridique* ».

DES PRESTATIONS ESSENTIELLES POUR UNE PRISE EN MAIN FACILITEE

De plus, les prestations de formation et de documentation produit – cette dernière pouvant être personnalisée -permettent aux utilisateurs d'appréhender d'une manière aisée et simplifiée la nouvelle ergonomie de cette Version 6. L'aide en ligne notamment se concentre sur toutes les fonctionnalités transverses de l'outil : telles la création de fiches, la fonction « Recherche », etc. « *La documentation fonctionnelle vient s'ajouter à cela en donnant une connaissance approfondie du module tout en tenant compte de chaque spécificité métier* », ajoute Vanessa Vuillaume, Responsable Documentation Technique. Deux types de formation sont proposés par le département Formation de LEGAL SUITE. Tout d'abord des formations standard au cours desquelles le client appréhende l'outil afin de le personnaliser au mieux par la suite s'il le souhaite, en ajoutant les spécificités propres à son métier. Dans le cas où une personnalisation est demandée, une autre formation spécifique cette fois interviendra directement sur l'application client. « *Dans ce cas, nous travaillons en collaboration avec le Chef de Projet fonctionnel. Nous établissons ensemble le « DOP » (Document d'Organisation Pédagogique) sur lequel seront indiqués en détail les besoins précis correspondant à chaque profil concerné par la formation demandée* », précise Fatène Baroudi, Responsable Formation. « *Dans ce cas, le Chef de Projet fonctionnel connaît déjà bien l'outil puisqu'il a déjà suivi la 1ère formation et surtout nous indique les fonctionnalités à développer précisément avec tel ou tel profil afin que les utilisateurs soient opérationnels de suite après la formation* ». Des formations de formateurs peuvent également être dispensées dans le cadre de très grands projets où plusieurs centaines de personnes travailleront sur l'outil. « *Il s'agit de formations très poussées, d'un transfert global du savoir pour que ces futurs formateurs puissent à leur tour établir leur « DOP » et prodiguer les formations spécifiques au sein de leur entreprise* », précise Fatène Baroudi.

À propos de LEGAL SUITE. LEGAL SUITE, qui va fêter ses 10 ans d'existence, compte plus de 280 références tous secteurs confondus, en France comme à l'international, plus de 450 projets et 15.000 utilisateurs à travers le monde. Après l'installation de LEGAL SUITE au Canada début 2006, LEGAL SUITE Belgium a vu le jour à l'automne 2007, à Bruxelles.

Pour en savoir plus : www.legal-suite.com